

Séance du 19 Novembre 1939.

L'an mil neuf cent trente-neuf, le dix-neuf novembre à 11 h. le conseil municipal de Montréjeau s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Roger de Lassus.

Étaient présents : M. M. de Lassus, Bouche, Briabent, Brouzet, Eycheanne, Fayret, Castet, Fuysseguier, Vallet. Blanchard

Absent : M. M. Marigot, Giraudeau.

M. le Maire rend compte à l'assemblée que M. Castex Jules concessionnaire n'a pas donné de réponse à la communication qui lui avait été faite de la décision prise par le conseil dans sa séance du 8 octobre.

M. Castex n'a d'ailleurs versé que la somme de 7500 F au lieu de 18 000 F qu'il aurait à verser.

Il propose en conséquence que M. Castex soit convoqué à une prochaine réunion et M. le Maire donne lecture du contenu de la délibération qui lui sera soumise et immédiatement communiquée par lettre recommandée.

Après l'abattage de 40 % qui lui aurait été accordé pour les mois de Septembre et Octobre et après discussion, le conseil propose un abattage annuel pour 1940 de 15 % à partir du 1er novembre.

Le conseil est unanime à partager ce dernier point de vue et décide que M. Castex soit convoqué à la séance fixée au 23 novembre 1939.

La séance est levée à 12 heures.